

Ranimons la cascade : « Un bout d'arc-en-ciel, enfin »



Les membres de l'association Ranimons la cascade ont, à de nombreuses reprises, interpellé l'opinion publique devant la préfecture de Rodez. Ici c'était en juin 2014. / Photo DDM, O. L., archives

La mission d'inspection décidée par Ségolène Royal et concernant la microcentrale et la cascade de Salles-la-Source a été nommée.

Elle sera composée de trois inspecteurs : Nicolas Forray et Jean-Paul Viguier, du ministère de l'Environnement, et François Cholley, du ministère de l'Économie et des Finances, qui ont trois mois pour rendre leurs conclusions.

Ils seront en Aveyron du 21 au 23 septembre pour rencontrer les différents partenaires et ils rencontreront les représentants de Ranimons la cascade le 23 septembre. Le 22, ils rencontrent le maire de Salles-la-Source et des représentants du conseil municipal ainsi qu'Anne Gaben-Toutant, conseillère départementale

Suite à cette information, Ranimons la cascade communique : « La mission d'inspection décidée par le ministre de l'Environnement existe : nous allons la rencontrer. Le 23 septembre, nous avons rendez-vous avec ses inspecteurs. En soi, c'est un grand pas. Nous ne le devons qu'à nous-mêmes, à notre combat et à tous ceux, très nombreux, qui l'ont soutenu.

Nous sommes bien décidés à jouer complètement et loyalement le jeu. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas la vérité toute crue sur l'affaire de la microcentrale de Salles-la-Source que nous attendons de ces hauts fonctionnaires, si

prestigieuses que soient leur carrière et leur carte de visite.

Le dossier, nous le connaissons. Il ne nous a pas fallu moins de cinq ans, toutes compétences réunies, pour le débroussailler, prendre la mesure du véritable déni du droit et de la démocratie qui en est le moteur et aujourd'hui encore. De la mission, nous attendons juste qu'elle ait les yeux et les oreilles ouverts, l'indépendance de dire, de faire remonter. Nous faisons l'honneur à ses inspecteurs de croire qu'ils s'acquitteront de leur tâche en toute conscience. Et transparence. Le rapport qu'ils remettront ne répondrait absolument pas à cette dernière exigence s'il ne devait être rendu public qu'une fois la décision sur la microcentrale prise, comme on nous le laisse entendre.

Hors de question également que cette mission soit le prélude à un arrangement sur un coin de table qui ferait abstraction de tout le passif, y compris financier et juridique, du dossier. Nous voulons que la cascade coule, mais non pas au prix de n'importe quel renoncement au droit ou... à la morale.

C'est bien un bout d'arc-en-ciel que nous entrevoyons enfin au-dessus de notre cascade. Il ne nous en incite que davantage, après plus de cinq ans d'une lutte qui a mobilisé beaucoup de nos énergies, à rester vigilants ».